VANVEY infos

Bulletin d'information du Conseil Municipal de Vanvey Juillet 2014

MAIRIE DE VANVEY
Rue des Ponts
21400 VANVEY
Tél. 03 80 81 83 54
Email : mairie.vanvey@wanadoo.fr
Maire 06 85 08 72 60
Email : ivp.pao@orange.fr

Secrétariat de Mairie
LUNDI 17h - 18h
JEUDI 16h - 18h
VENDREDI 17h - 19h
Permanence le Samedi
tous les quinze jours de 10h - 12h

Agence Postale
LUNDI 14h - 18h
MERCREDI 8h - 12h
JEUDI 14h - 18h
SAMEDI 9h - 12h

Syndicat Intercommunal des Eaux de Combe Noire
Jean-Jacques BRICHE
06 56 82 30 95

Bulletin d'information diffusé aux habitants de la commune.
Rédaction :
Mairie de Vanvey
Responsable de la Publication :
Philippe VINCENT
Impression :
Mairie

Composition du Conseil Municipal

Phillippe VINCENT, Maire
Nathalie CAILLETET, 1ère Adjointe
Hervé VIEULES, 2ème Adjoint
Jean-Marie POURCELOT, 3ème Adjoint
Jean-Jacques BRICHE, Conseiller
Hélène COLLIN, Conseillère
Paule FONQUERNIE, Conseillère
Cindy JOLY, Conseillère
Emeric ROGER, Conseiller
Patrice ROMANEL, Conseiller
Séverine VINCENT, Conseillère

Edito

Chères Vanvéennes, Chers Vanvéens,

Avec l'arrivée de l'été, c'est l'envie de s'évader qui nous revient. Mais c'est aussi le moment des rejouissances avec la fête du 14 juillet qui cette année encore permettra de se retrouver pour passer un agréable moment convivial. Vous retrouverez le programme des manifestations dans ce bulletin. Grâce au dynamisme de l'équipe municipale et d'habitants de la commune, nous avons pu organiser une rencontre culturelle avec la venue de Jim Fergus, neveu de l'ancien Maire de Vanvey, Mr de Brotonne. Cet écrivain Américain, raconte dans un de ses romans la vie de sa mère Marie-Blanche au Prieuré de Vanvey. Cette soirée a été une très belle réussite. L'auteur étant heureux mais aussi très ému d'être de passage sur la terre de ses aïeux. Un grand merci à tous.

Nous avons eu aussi l'opportunité de recevoir Pascaline Kromicheff, auteur du livre "Certains n'avaient jamais senti l'odeur de la poudre", en préambule de la cérémonie au monument de la Forêt. Ce 70ème anniversaire, célébrait avec éclat le courage des 37 maquisards morts au combat. Et c'est plus particulièrement en mémoire des quatres Vanvéens morts pour la France que nous avons organisé cette séance de dédicace dans le hall de la mairie.

Pour information, ces manifestations n'ont aucun coût financier sur le budget communal, nous souhaitons pouvoir dans l'avenir organiser d'autres rencontres de ce type qui font vivre l'espace d'une journée la commune. Ce sont des moments importants pour le bien vivre ensemble.

Nous avons entrepris depuis notre arrivée en Avril dernier un grand dépoussiérage en Mairie (au sens propre et figuré).

Notre travail, même si il est long et fastidieux commence à porter ses fruits. Vous pourrez vous rendre compte dans les différents articles suivants que nos actions pour engendrer des économies budgétaires se déroulent dans le bon sens. Electricité et éclairage public, revenu forestier, salle ERL et très prochainement nous allons nous atteler au dossier de la Chaufferie Bois Communale qui devient la priorité pour retrouver des finances correctes dans les années à venir.

Sur le plan des réformes, à l'évidence, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires suscitent de nombreuses réticences chez les élus qui pensent avoir beaucoup de mal à mettre en œuvre la réforme. Comment en effet, dans les petites communes rurales telles que la nôtre trouver des animateurs qualifiés et disponibles ? Certes, la semaine de quatre jours et demi peut être positive pour les enfants ; de même que peuvent l'être les activités sportives et culturelles qui doivent être proposées. Mais jusqu'à présent ces nouveaux rythmes, là où ils sont appliqués semblent plutôt perturber les jeunes scolaires et créer de la fatigue supplémentaire ! Et pour un coût non négligeable pour les communes. (environs 150 € par élève scolarisé en maternelle et primaire).

Vous me permettrez de terminer mon propos en adressant des remerciements particuliers à toutes les personnes qui sont présentes au quotidien pour assumer les responsabilités qui leurs incombent, mais aussi à tous ceux qui répondent présents aux demandes pour mener des actions ponctuelles pour le bien de tous.

Bon été à tous et bonnes vacances.

Philippe VINCENT
Maire

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ...
MARCHÉ FRUITS ET LÉGUMES
PLACE DE LA MAIRIE
LE DIMANCHE MATIN DE 8H00 À 12H00 À PARTIR DU 3 AOÛT 2014

SICECO
Syndicat Intercommunal d'Energies de Côte-d'Or

Monsieur Claude VINOT, Maire de Recey sur Ource est le Président de la CLE n°7 dont dépend VANVEY.

Les missions du SICECO :
- Contrôler ERDF et GRDF
- En option, s'occuper de l'éclairage public (qui appartient aux communes) et de l'achat d'énergie.
- Consulter pour les travaux tous les 4 ans.
- Synchroniser les enfouissements du réseau électrique et téléphonique avant l'arrivée du très haut débit.

Les missions de la CLE :
Elle instruit les demandes de travaux sur le périmètre de la CLE (étude technique, budget). Il y a deux réunions de la CLE par an : au printemps (pré-programmation des travaux) et à l'automne (décision et budget des travaux de l'année suivante).
Pour les enfouissements, il y a 200 demandes faites au SICECO et 70 sont réalisées par an. Il faut donc bien anticiper en présentant son projet par écrit (3 ans avant la sortie d'un projet).
Pour Vanvey, l'arrivée du très haut débit internet en 2017, qui nécessitera l'ouverture de tranchées, est une opportunité pour synchroniser cette opération avec l'enfouissement des lignes électriques aériennes restantes au cœur de village.
Réunion ERDF avec les membres des Communes, chargés de l'électrification à Venarey
ERDF a présenté aux élus son périmètre d'activité. ERDF ne produit pas d'électricité, il est le distributeur unique, quelque soit le producteur choisi par le client (EDF, Direct Energie, Poweo, GDF Suez ..).
Le Compteur Linky :
Ce compteur qui sera déployé jusqu'en 2020 chez les particuliers, assurera la télé-releve l'information du client sur sa courbe de consommation et en option, selon les offres des producteurs, des services domotiques. Le financement de ce changement est assuré par ERDF, pas d'impact pour le client.
La mairie étudie actuellement l'optimisation de ses contrats de fournitures d'électricité.
Le plus gros poste (près de 12000 euros) sur 2 ans concerne l'éclairage public ; un arrêt de l'éclairage à 22/23 heures est sérieusement envisagé comme c'est déjà le cas dans bon nombre de communes rurales.
L'éclairage public est réparti sur 4 abonnements ERDF ; le regroupement sous un seul contrat permettra une économie complémentaire.
La résiliation de 3 autres abonnements électriques non utilisés est en cours.
La continuation de l'enfouissement des lignes au coeur du village sera aussi étudiée. La réalisation sera conditionnée par l'obtention des subventions suffisantes, afin d'obtenir un coût final compatible avec l'état des finances de Vanvey.

Hervé VIEULÈS, 2ème Adjoint

Réunion du Conseil Municipal de Vanvey du 20 Juin 2014

Présents : Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Hervé Vieulès, Jean-Marie Pourcelot, Hélène Collin, Cindy Joly, Paule Fonquernie, Emeric Roger, Séverine Vincent.
Absents : Jean-Jacques Briche à donné pouvoir à Séverine Vincent

La Séance est ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie Pourcelot

Lecture est faite par le Maire du Procès Verbal du Conseil précédent, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

1) Décision Modificative du budget "Chaufferie Bois"

A la demande de la préfecture, et afin que l'équilibre réel de la Chaufferie Bois en investissement soit respecté, Mme Chouardot, agent comptable de la commune propose au Conseil Municipal un changement d'écriture dans le budget "Chaufferie Bois" et "Commune" sous la forme d'une Décision Modificative . Lecture en est donnée.
Un débat s'ouvre sur le coût de l'énergie de cette chaufferie, de son prix de revente et de son coût de revient.
Jean-Marie Pourcelot précise le mode de calcul qui avait été entériné par le Conseil Municipal de la mandature précédente pour répartir les différentes charges de la façon la plus équitable possible *(décision non appliquée, ndlr.)*. Il souligne que *"ce n'est pas en augmentant le nombre d'abonnés de cette chaufferie que l'on pourra faire baisser les différents coûts de fonctionnement. Seule la part due à l'investissement serait moindre de ce fait."*
Patrice Romanel souhaite quand à lui connaître le nouveau mode de calcul de façon à pouvoir communiquer sur ce sujet avec les administrés de la commune.
Le Maire rappelle qu'il ne reviendra pas sur les décisions qui ont été prises lors des dernières réunions et qu'il souhaite que la commune rétablisse un budget équilibré pour cette chaufferie dans les deux années à venir, il rappelle q'un cahier des charges pour la fourniture de combustible est à l'étude sour la responsabilité de Nathalie Cailletet.
La décision modificative "Chaufferie Bois" est ensuite mise au vote et adoptée avec 10 voix pour et une contre.
La Décision Modificative "Commune" est elle aussi adoptée par 10 voix pour et une contre.

2) Programme des travaux en forêt pour l'année 2014

Présentation est faite du travail de la technicienne Léa de La Fontaine, de l'ONF, en charge de la forêt indivise de Vanvey-Villiers.
Elle propose un programme de travaux pour 2014 s'élevant à la somme de 6711,89 € global à répartir suivant la proportion 4/5 pour Vanvey et 1/5 pour Villiers le Duc.
Ce programme est mis au vote et adopté à l'unanimité.

3) Fêtes du 14 Juillet 2014

Voir le programme ci joint

4) Election d'un délégué titulaire et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales

Philippe Vincent, Maire de la commune est élu délégué titulaire avec 11 voix.
Jean-Marie Pourcelot, Nathalie Cailletet et Patrice Romanel sont élus suppléants avec respectivement 11 voix et 10 voix.

5) Recensement de la population en 2015

Le recensement des habitants aura lieu entre le 15 janvier et le 14 février 2015.
Mme Marie-José Guilleman est proposée par M. le Maire au poste de coordonnateur du recensement. Après en avoir délibéré, le Conseil vote cette proposition à l'unanimité.

6) Questions diverses

Mme Paule Fonquernie informe le Conseil que la Chapelle Saint Phal sera ouverte cet été, voir l'info en dernière page du bulletin.
Etant sur le sujet, M. le Maire lui remet une plaque décernée l'année dernière par la Fondation du Patrimoine pour les travaux réalisés dans la Chapelle, qui sera posée sur le monument très prochainement.
Les sujets étant épuisés, la séance est levée.

Réunion du Conseil Muncicipal de Vanvey du Mardi 1er Juillet 2014

Présents : Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Jean-Marie Pourcelot, Patrice Romanel, Cindy Joly, Séverine Vincent, Jean-jacques Briche, Paule Fonquernie

Absents : Hervé Vieulès, a donné pouvoir à Nathalie Cailletet
Hélène Collin, Emeric Roger

La séance est ouverte à 18h15

Secrétaire de Séance : Paule Fonquernie

Cette réunion de conseil était fixée principalement pour la validation du nouveau règlement intérieur de la salle ERL, ainsi que pour le vote du nouveau barême de location. Après une lecture faite par Nathalie Cailletet avec quelques légères modifications afin de rendre le texte plus clair, le règlement de location est voté et accepté à l'unanimité.

Les caractéristiques de la location, sont elles aussi validées à l'unanimité.

Les nouveaux tarifs sont eux aussi acceptés à l'unanimité.

Un exellent travail de la commission des fêtes et salle ERL nous a permis de mener à bien ce dossier. Les modifications de tarifs sont maintenant en place et appliquables immédiatement. Vous pourrez retrouver cette information dans une annexe au bulletin.

INFO ... INFO ... INFO ... INFO ...

Conformément à l'arrêté cadre n°446 du 11 juillet 2013 en vue de la préservation de la ressource en eau du département de la Côte-d'Or, les mesures de vigilance, de restriction ou d'interdiction s'appliquent dès lors qu'un débit de seuil d'alerte a été atteint.

Au vu de la situation hydrologique constatée, le Préfet a été amené à prendre le 23 juin 2014, un nouvel arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant la limitation provisoire de certains usage de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire du département de la Côte-d'Or.

VOUS POUVEZ CONSULTER L'ARRÊTÉ SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE

INFO ... INFO ...

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 18.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Combe Noire

Le Mot du Président

L'eau est source de Vie.

Notre alimentation en eau dépend des sources de Combe Noire et de Val Charbon. J'ai donc accompagné de M. Jacques Chalmendrier visité les regards de l'adduction d'eau.
Un appel aux bonnes volontées sera fait afin d'entretenir cette richesse que nous avons à Vanvey et Villiers le Duc. Les "Anciens" seront consultés pour qu'ils puissent nous transmettre leur savoir.

Il est à noter que la société Véolia n'a pas l'obligation contractuelle pour entretenir l'adduction mais que ses équipes effectuent quand même des contrôles.

Assainissement :
Nous demandons aux abonnés d'être vigilants et nous signaler tout fonctionnement qu'ils pensent anormaux. Nous vous remercions d'être vigilants concernant les effluents qui se déversent dans l'égout, car toute intervention pour déboucher une canalisation est très onéreuse.
Nous mettrons en place prochainement un planning afin de faire visiter aux habitants les sources, le château d'eau et la station de traitement.

Jean-Jacques BRICHE
Président

Rapport de visite de l'adduction d'eau.

VISITE DES REGARDS :
Entre Combe Noire et Château d'eau

24 regards trouvés et 4 visités.

- La majorité des regards a dû être recherché car plus de marquage, ni au sol, ni sur piquet.
- 2 regards avaient des chevelus dont 1 bouchait la canalisation à 50%.
- 1 tampon n'est pas à la bonne dimension (diamètre trop gros)
- 1 regard n'a plus son tampon rond. il a été remplacé par 2 plaques béton disjointes et facilement déplaçables.

Val Charbon

- Le regard collecteur à besoin d'être remaçonné.

Combe Noire

- Visite de la conduite en pierre de Combe Noire, visiblement n'a pas été contrôlée depuis longtemps.
- 1 dalle soulevée faît apparaître un tuyau PVC en remplacement de pierres sèches.
- une deuxième dalle soulevée montre des chevelus et une épaisseur de 10 cm de dépôt au fond de la conduite.

Cérémonies pour le 70ème anniversaire du 10 Juin 1944

Séance de dédicaces du livre de Pascaline Kromicheff

Cérémonie au Monument de la Forêt

Photos : Jean-Michel Mégel

Belle soirée avec Jim Fergus.

C'est avec émotion et simplicité que Jim Fergus est revenu au village de ses aïeux. Après une visite privée au Prieuré, l'ancienne propriété familiale des de Brotonne, Jim a rencontré les habitants de Vanvey et de tous les environs venus nombreux à la salle des fêtes pour partager un moment avec l'écrivain américain.

L'auteur de "Marie-Blanche" s'est retrouvé le temps d'une soirée sur les lieux de l'enfance de sa propre mère. Il a échangé longuement avec le public, en toute sympathie. Certaines personnes avaient connu sa famille, son grand-père et aussi parfois sa mère Marie-Blanche. Chacun a pu faire part de ses propres souvenirs et c'est toute une partie de l'histoire de Vanvey qui a repris vie.

"J'avais besoin d'écrire ce roman, j'ai fait des recherches pendant des années pour reconstruire l'histoire de ma mère, de ma grand-mère, pour essayer de mieux comprendre... me retrouver ici, où elles ont vécu, c'est chargé d'émotion..." nous a confié Jim Fergus.

Même si la grande saga familiale "Marie-Blanche" était le point sensible de la soirée, l'homme de l'Arizona et du Colorado nous a fait partager sa passion pour les grands espaces américains, qu'il raconte dans une série de récits récemment édités en France : "Espaces Sauvages".

Il nous a fait voyager au plus près des populations indiennes, anéanties en grande partie par "le peuple blanc", avec toute leur culture, dans ses romans "Mille femmes blanches" et "La fille sauvage", mais aussi dans le Paris des années folles, celui de Kiki de Montparnasse (tiens une Châtillonnaise !) avec son dernier ouvrage "Chrysis".

Homme sensible, à l'écoute, ouvert aux autres, plein d'humour, Jim a tout de suite conquis l'assitance qui s'est pressée ensuite pour une longue séance de dédicace et d'échanges plus personnels avec l'auteur.

La soirée s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité. On pouvait lire la satisfaction aussi bien sur le visage de Jim Fergus et de sa compagne, que sur celui des organisateurs de cette rencontre, Philippe Vincent, le Maire de Vanvey et son équipe du Conseil Municipal, Hervé Vieulès et Isabelle, à l'initiative de la rencontre, Pascale, Roselyne, Michel et aussi Régine de la Librairie Majuscule, partenaire, et tous ceux qui se sont impliqués pour que la venue de Jim Fergus soit un succès.

A bientôt Jim !

Et ... à suivre pour d'autres rencontres à Vanvey ? Pourquoi pas ?

Michel SALOMON

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VANVEY

Foire aux Puces Vide Grenier

Dimanche 3 Août 2014

6h00 à 18h00

PARKING

Salle Espace Rencontres et Loisirs

Inscription au
03 80 81 84 47
03 80 81 83 31

BUFFET - BUVETTE

AMICALE DES AINÉS VANVEY-VILLIERS LE DUC

VOYAGE à PARIS

Samedi 6 Septembre 2014

Départ 5h30 - Retour 21h30
Place de la Mairie à Vanvey
Visite du Musée Grévin
Déjeuner Croisière sur la Seine
Visite du Quartier Montmartre

Tarif du voyage :
Adhérent : 64 €
Non adhérent : 128 €
(Repas compris)
Inscription jusqu'au 26 juillet 2014
Jean Rolland - 03 80 81 83 41
Jean Ormancey - 03 80 81 83 76
Jean-Jacques Briche - 03 80 81 51 06

DES VISITES POUR L'ÉTÉ

RCF vous présentera, en juillet et août prochain, au cours de 9 émissions, 9 églises du Châtillonnais ouvertes à la visite au cours de l'été.
Les émissions passeront sur la fréquence 106.6 le vendredi à 12h15 et le samedi à 9h15.
Ces églises ont été choisies en fonction de leur intérêt architectural, historique et religieux.
Concernant Vanvey, la Chapelle St Phal, sera présentée à la radio lors des émissions du 11 et 12 Juillet
Visites Guidées les 12 et 26 juillet et 9 et 15 août de 15h à 18h

PERMANENCE DU SAMEDI :
En Mairie, le samedi de 10h à 12h
le 20 Juillet 2014
Jean Marie POURCELOT
Cindy JOLY
Pour le mois d'août les permanences du Samedi seront affichées au panneau d'informations.

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 2014

VANVEY

13 JUILLET 2014

RETRAITE aux FLAMBEAUX et LAMPIONS, départ Salle Espace Rencontres et Loisirs à 22h00

FEU D'ARTIFICE devant le Lavoir à 22h30

BAL DES POMPIERS Salle Espace Rencontres et Loisirs à 23h00

14 JUILLET 2014

REMISE DE DÉCORATION, Salle du Conseil à 11h30

JEUX, Place du Jeu de Quille à partir de 16h00

APÉRITIF offert par la Municipalité à 19h15

LES JEUX :

Peluche - 0 /2ans

Pêche - 3/5 ans

Chamboule tout - 6/10 ans

Fakir - 11/13 ans

Ciseaux - 14/17 ans

Loterie pour les femmes

Tir à la carabine hommes et femmes

Jeu de quille hommes et femmes

LES JETS DE PÉTARDS SONT FORMELLEMENT INTERDITS SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

TARIF LOCATION
Salle Espace Rencontres et Loisirs de Vanvey

Type de location	*Durée*	*Prix pour habitants Vanvey/Maisey*	*Prix extérieurs*
PETITE SALLE sans cuisine (capacité 32 places assises) *			
Evènements exceptionnels	1/2 journée	50 €	
Association	Journée	80 €	100 €
Réunion - Exposition - Concours…	Week-end (2 jours)	120 €	150 €
Caution : 250 euros			
Auvent et WC	Journée	80 €	100 €
Caution : 250 €			
GRANDE SALLE avec cuisine (capacité environ 240 places assises) *			
Particulier	1/2 journée	120 €	150 €
Particulier	Journée entière	150 €	180 €
Particulier	Week-end (2 jours)	250 €	350 €
Associations	Journée	150 €	250 €
Associations	2 jours	200 €	300 €
Mariage (du vendredi au dimanche)	Week-end (3 jours)	350 €	500 €
Réunion		100 €	120 €
Caution : 500 €			
OPTIONS			
Sono et Vidéo Projecteur	100 € pour les deux		
Entretien des surfaces	forfait		100 €
Vaisselle *		20 € pour 50 personnes	

*** Un état des lieux sera fait en début et fin de location. Si nous estimons que la salle n'est pas rendue dans un état convenable, un titre de paiement pour le ménage sera établie et le chèque de caution sera rendu après paiement. A défaut, nous encaisserons le chèque de caution.**

*** La location sera effective après règlement de l'acompte + chèque de caution et après approbation du règlement intérieur remis en 2 exemplaires dont 1 à nous retourner signé.**

La remise et le retour des clés seront stipulés sur le contrat de location sachant que les clés seront remises la veille de la location vers 18 heures et le retour des clés se fera avant midi.

Les habitants de Vanvey/Maisey (résidence principale) bénéficieront du prix de 200 € pour la location 1fois par an et par foyer sans options (grande salle)

*** En ce qui concerne le milieu associatif du village (ESVO, Amis de Saint-Phal, USO, les Ainés Ruraux, l'association des chasseurs, les Petites Croix, L'amicale des Sapeurs Pompiers), participation de 50 euros sans options par an de l'une des deux salles.**

** Vaisselle : comprenant verres, assiettes plates, assiettes à dessert, tasses à café, couverts, …*

Location de 100 chaises en plastiques pour l'extérieur à 50 centimes l'unité moyennant caution de 50€ en sachant que si casse, valeur de remplacement facturée.

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 1er Juillet 2014